

2020
2022

Partie renseignée
par le Cnam Iforis

Reçu le

Par :

Saisie faite par :

Observations

Photo

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR
D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Nom de naissance

Date de naissance

Lieu

Dept.

Nationalité

Adresse personnelle (adresse où le courrier vous sera envoyé)

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Tél. domicile

Tél. portable

Tél. professionnel (facultatif, pour vous joindre dans la journée)

Mail personnel (nous vous remercions d'écrire lisiblement pour éviter toute erreur dans la saisie de votre mail)

Mail professionnel (nous vous remercions d'écrire lisiblement pour éviter toute erreur dans la saisie de votre mail)

Sur quel mail, pouvons-nous vous joindre prioritairement : mail personnel mail professionnel

Dossier d'inscription

RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Employeur :

Adresse employeur :

Code postal Ville :

Fonction occupée Date d'entrée en fonction

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Directeur en poste de secteur privé | <input type="checkbox"/> Directeur en poste de secteur privé | <input type="checkbox"/> Directeur adjoint |
| <input type="checkbox"/> Chef de service | <input type="checkbox"/> Cadre socio-éducatif | <input type="checkbox"/> Conseiller socio-éducatif |
| <input type="checkbox"/> Directeur administratif d'association | <input type="checkbox"/> Formateur ou cadre du secteur social | <input type="checkbox"/> Psychologue |
| <input type="checkbox"/> Cadre hors secteur social | <input type="checkbox"/> Profession paramédicale | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) | | |

DIPLÔMES OBTENUS

Libellé du diplôme	Niveau du diplôme et date d'obtention	Etablissement
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

FINANCEMENT ENVISAGÉ

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Convention employeur | <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation | <input type="checkbox"/> Période de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> CIF | <input type="checkbox"/> Financement individuel | |
| <input type="checkbox"/> Pôle emploi (préciser le dispositif) | | |

CENTRE ENVISAGÉ POUR LA FORMATION CAFDES

Pour l'inter-centres grand ouest

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> IRTS Aquitaine (Bordeaux) | <input type="checkbox"/> ARIFTS Pays de la Loire |
| <input type="checkbox"/> IRTS Poitou-Charentes (Poitiers) | <input type="checkbox"/> ITS (Tours) |
| <input type="checkbox"/> IRTS Bretagne (Rennes) | <input type="checkbox"/> Cnam Iforis (Angers) |
| Autre (préciser) | |

Je soussigné(e)certifie l'exactitude des renseignements portés dans le présent dossier, déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription.

À, le

Signature

INFO PRATIQUES

Date limite d'inscription

Le dossier de candidature complet devra nous parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception au plus tard le 15 février 2020 à minuit (cachet de la poste faisant foi) ou remis contre récépissé au Cnam Iforis. Tout dossier arrivant après la date de clôture de réception des pièces ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Epreuves de sélection

Date des épreuves écrite et orale : le 20 mars 2020.

J'autorise la mise en ligne de mon nom sur la liste d'admission sur le site internet du Cnam Pays de la Loire ou du réseau Aforts/GNI.

Site d'examen

Pour les candidats déposant leur dossier d'inscription dans les centres d'Angers, Tours, Poitiers, les épreuves se dérouleront dans l'un de ces trois centres. Le lieu précis d'examen vous sera communiqué lors de l'envoi de votre convocation.

Frais d'inscription

330 euros (170 euros pour les titulaires d'un diplôme de niveau 1, dispensés de l'épreuve écrite) dont 50 euros de frais de dossier non remboursables.

ACCES A LA FORMATION

Cette formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions prévues par l'arrêté du 5 juin 2007.

- . Titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II.
- . Titulaires d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures.
- . Titulaires d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.
- . Personnes en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ d'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger, fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

EPREUVES DE SELECTION

La sélection comporte une épreuve écrite et une épreuve orale (notées sur 20 et compensables entre elles sauf note inférieure à 7).

L'épreuve écrite, d'une durée de 3 heures, doit permettre à l'établissement de formation de vérifier les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, ses capacités à poser un jugement argumenté et organisé, d'évaluer la culture générale, l'intérêt pour les problèmes de société et la capacité à développer et formaliser un point de vue. A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées forces du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique et social et enfin argumenter sa position.

L'épreuve orale, d'une durée de 30 minutes, est destinée notamment à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et motivation à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien à partir de la note synthétique de 4 à 6 pages rédigée par le candidat. Le candidat dispose de 5 minutes pour faire la présentation de sa note. Le jury engage ensuite avec le candidat, un débat d'une durée de 25 minutes.

Conformément à l'article 3 alinéa 4 de l'arrêté du 5 juin 2007, sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats justifiant :

- . d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 5 ans d'études supérieures.
- . ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 1

CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Nathalie Garreau
02 41 22 17 33

cafdes@cnam-paysdelaloire.fr

Pièces à joindre

Le présent dossier daté et signé doit être renvoyé avec l'ensemble des pièces à :
Cnam Iforis - 4 rue Georges Morel - 49045 Angers cedex 01

- Une photocopie recto verso d'une **pièce d'identité** en cours de validité
- Une photocopie de la **carte de séjour** pour les étudiants étrangers
- **Un curriculum vitae**
- **Une copie des diplômes** et titres universitaires ou professionnels (accompagnés de leur traduction en français par un traducteur assermenté et dont le niveau est attesté par la DRJSCS ou le rectorat pour les diplômes obtenus à l'étranger)
- **Une attestation d'emploi**, signée par l'employeur, pour les candidats assurant la fonction de direction d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- **Copie** des certificats de travail relatifs aux postes principaux occupés justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation
- **Une note** de 4 pages minimum à 6 pages maximum (en 3 exemplaires papier*), rédigée et dactylographiée par le candidat et dans laquelle devront être présentés :
 - Un exposé des motivations ;
 - Une mise en perspective du parcours professionnel et de formation ;
 - Une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale à partir de ses expériences antérieures ;
- **Le règlement** par 2 chèques bancaires établis à l'ordre de l'AG Cnam des Pays de la Loire
 - l'un d'un montant de 50 euros en règlement des frais de dossier (non remboursables)
 - l'autre d'un montant de 120 ou 280 euros en règlement des frais d'inscription à la sélection
- **Un certificat médical** ou une certification administrative pour les situations justifiant des modalités adaptée d'examens

(*) police : times ; taille : 12 ; interligne : 1,5 ; marges : 3 cm (droite, gauche, haut, bas).